



IPM



Dispositif OUAT

Présentation

Ce dispositif IPM permet de vivre une expérience à l'étranger, en réalisant un stage en entreprise de treize semaines. Les destinations sont l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et Malte. Les jeunes pourront développer leurs compétences linguistiques et professionnelles (hôtellerie, restauration, commerce, artisanat).

Conditions requises

Résider en région Auvergne Rhône-Alpes
Etre inscrit au sein d'une Mission Locale
Etre ressortissant(e) de l'Espace Économique Européen
Etre jeune diplômé de moins d'un an ou en formation qualifiante inscrite au RNCP
Etre inscrit à Pôle Emploi

Operative Method – Modus Operandi

Orientation des conseillers ML
Fiche de liaison IPM
Dossier de candidatures
Commission IPM
Entretien téléphonique avec le partenaire à l'étranger

Quand partir?

Départs toute l'année

POSSIBILITÉ DE MAINTIEN DES DROITS ASSEDIC

** Accueil à la gare d'arrivée, Suivi et assistance du partenaire sur place, Remise d'un guide sur la ville d'accueil, Prêt d'un téléphone*

Ce qu'il faut retenir !!!

Sont pris en charge :

- Avion: aller/retour
- Famille d'accueil B&B
- Stage en entreprise 13 semaines
- Welcoming DAY*

Reste à la charge du jeune :

- Co-financement 300 euros
- chèque de caution de 300€
- Transport local
- Repas
- Frais personnels...

AMILAURA - Plateforme IPM – Service mobilité internationale

245 rue Duguesclin – 69003 Lyon

ipm@ml-st-etienne.org - 04 72 98 24 75

www.ipmrhonealpes.org

